

Les directeurs d'école pas suffisamment reconnus en France (OCDE)

Paris, 11 sept. 2018 (AFP) -

L'OCDE appelle à clarifier et revaloriser le statut et le rôle des directeurs d'école primaire en France, qui bénéficient d'une faible autonomie et d'un salaire à peine supérieur à celui des enseignants, afin de renforcer l'attractivité de cette fonction, essentielle selon l'organisation internationale.

Un directeur d'école primaire (maternelle et élémentaire) gagne 7% seulement de plus qu'un enseignant, alors que l'écart est de 41% en moyenne dans les autres pays de l'OCDE, note l'organisation dans son rapport annuel "Regards sur l'éducation 2018" publié mardi.

Il gagne aussi 70% de moins qu'un principal de collège, soit l'écart le plus élevé de tous les pays de l'OCDE (la moyenne est de 13%).

"Les tâches et les responsabilités du directeur d'école ne sont pas claires, de même que son statut", a déclaré Eric Charbonnier, analyste à la direction de l'éducation de l'organisation basée à Paris. Le champ d'action laissé au directeur d'école est par ailleurs très restreint, a ajouté Angel Gurría, secrétaire général de l'OCDE.

Seules 10% des décisions relevant des écoles sont prises au niveau de chaque établissement en France, dont seulement 2% en autonomie totale, précise le rapport.

Si les chefs d'établissement au niveau collège (les principaux) sont mieux valorisés au niveau de la rémunération, Eric Charbonnier estime que leur rôle à eux aussi doit évoluer. Ainsi, selon la dernière enquête de l'OCDE, ils ne sont qu'un sur dix à avoir assisté à un cours récemment, la proportion la plus faible relevée dans les pays de l'OCDE.

Le rôle des principaux de collège doit dépasser les seules questions de budget ou de gestion de l'établissement, suggère M. Charbonnier. Le principal "doit garder un pied dans la pédagogie", afin par exemple d'être plus impliqué dans les mesures d'aide aux élèves les plus en difficulté scolairement.

Accroître la responsabilité des chefs d'établissement est l'un des vecteurs d'amélioration du système éducatif d'un pays, avec l'investissement dans les premières années d'école, les établissements les plus défavorisés et les enseignants (via les salaires et la formation), a-t-il déclaré, s'appuyant sur les études Pisa que publie l'OCDE tous les trois ans.

fmp/gde/mpf

Afp le 11 sept. 18 à 14 03.